

Les femmes en première ligne

Insee Flash Pays de la Loire • n° 119 • Mars 2022

Personnel soignant, chauffeurs, livreurs, ouvriers de l'industrie agroalimentaire, etc. Lors du premier confinement lié à la pandémie de Covid-19 au printemps 2020, 312 500 Ligériens travaillant dans des métiers dits « clés », ont continué à exercer leurs fonctions sur leur site de travail habituel. Les femmes sont plus présentes que les hommes dans ces métiers-clés, quelle que soit la zone d'emploi. Toutefois, l'exposition des femmes au risque sanitaire est plus ou moins marquée selon la spécialisation économique des zones d'emploi. Ainsi, les femmes ont été davantage exposées sur les zones littorales ou dans les grandes agglomérations, où les métiers de la santé sont très présents.

Dans le cadre du premier confinement, 312 500 personnes ont poursuivi leur activité sur leur lieu de travail habituel, au contact de patients, notamment de malades de la Covid-19, de clients ou de collègues. L'Observatoire régional de santé d'Île-de-France a défini une liste de 35 métiers particulièrement exposés à la Covid-19 pendant le premier confinement car exercés sur le lieu de travail habituel. Ces métiers dits « **métiers-clés** », dont l'activité a été jugée indispensable pendant le premier confinement, répondent aux besoins vitaux de la population dans les domaines sanitaire, alimentaire, utilitaire et logistique. Ils se répartissent en quatre **sphères** professionnelles selon le degré d'exposition au risque sanitaire.

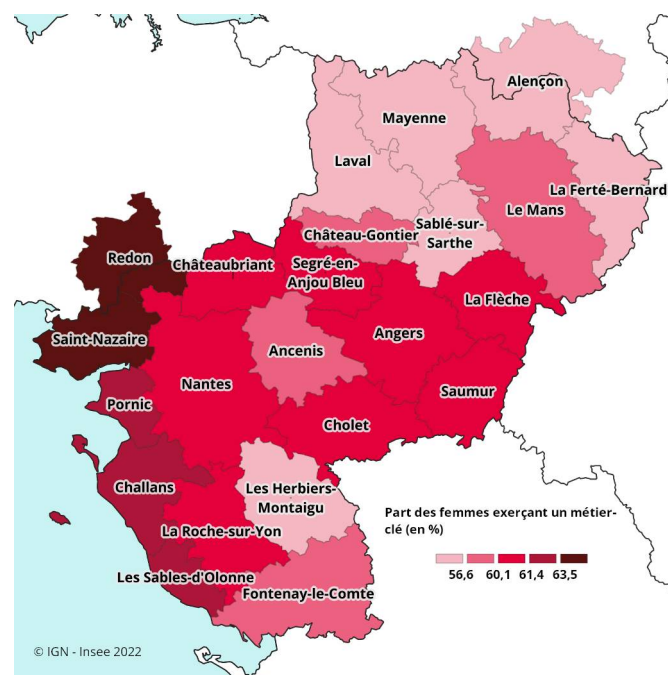
Les sphères professionnelles 1 et 2 correspondent à des métiers de la santé, en contact avec des patients, selon qu'ils sont en milieu hospitalier ou non. La sphère 3 regroupe des métiers en contact fréquent avec des clients et des collègues, notamment dans l'alimentaire. Enfin, la sphère 4 décline les métiers-clés en contact occasionnel avec des clients ou des collègues, essentiellement de la logistique de transport.

Dans les Pays de la Loire, les **travailleurs-clés** représentent 20 % des actifs de la région.

Les femmes, plus exposées au risque sanitaire...

Quand un actif sur cinq occupe un métier-clé exposé, par comparaison une active sur quatre est concernée. Ainsi, pendant le premier confinement, les femmes ont été plus souvent

► Part des femmes dans les métiers exposés par zone d'emploi



Note : plus la part des femmes dans les métiers exposés est élevée, plus la couleur est rouge foncée. La part des femmes exerçant un métier-clé est de 60,1 % dans la région.
Source : Insee, Recensement de la population 2018, exploitation complémentaire.

confrontées que les hommes au risque sanitaire de la pandémie dans l'exercice de leur profession. En effet, elles sont plus nombreuses parmi les travailleurs-clés : 60 % des salariés. Le constat varie selon les sphères. Dans les Pays de la Loire, les femmes sont présentes dans plus de huit emplois sur dix des sphères de la santé (1 et 2), dans un emploi sur deux de la sphère 3 et dans un emploi sur cinq de la sphère 4.

Les spécialisations économiques des **zones d'emploi** (ZE) des Pays de la Loire portent en filigrane les différenciations de l'impact des métiers-clés sur la part de femmes exposées. Ainsi, les femmes exerçant des métiers-clés exposés sont davantage présentes dans les zones littorales ou dans la plupart des agglomérations, par rapport à la moyenne régionale ► **figure**. Le taux de féminisation des métiers exposés est supérieur à la moyenne lorsque de grands établissements de santé sont présents (sphères 1 et 2), ou inférieur à la moyenne dans les zones où l'agroalimentaire et les métiers de la route prédominent (sphères 3 et 4).

Ainsi, les femmes ont été plus exposées que la moyenne régionale dans les ZE de Saint-Nazaire, Angers, La Roche-sur-Yon et Nantes, où de grands établissements de soins sont établis ainsi que dans les zones littorales où la population plus âgée a des besoins accentués en professionnels de santé. À l'inverse, les ZE du Mans et Laval ont un léger déficit de personnel de santé par

► Définitions

La grille des **métiers-clés** a été définie par l'Observatoire régional de la santé (ORS) d'Île-de-France : elle combine la liste réglementaire établie par le ministère de la Santé sur les activités autorisées (arrêté ministériel du 15 mars 2020) et d'autres listes pragmatiques (guides de bonnes pratiques par métier, conseil de l'Institut national de recherche et de sécurité) édités en mars 2020. Cette liste de 35 métiers revêt inévitablement une part d'arbitraire comme toute classification. Cependant, elle permet de repérer les **travailleurs-clés** qui ont été les plus exposés à la Covid-19 car en activité sur leur lieu de travail habituel lors du premier confinement. Quatre **sphères** de métiers sont analysées suivant la proximité avec des patients, clients ou collègues. Ces sphères couvrent les domaines de la santé, de l'alimentation, des transports et de la sécurité.

Liste des métiers-clés et des sphères d'exposition :

- Sphère 1 - métiers en contact avec des patients en milieu hospitalier : agent hospitalier, aide-soignant, infirmier hospitalier et médecin hospitalier ;
- Sphère 2 - métiers en contact principalement avec des patients hors du milieu hospitalier : aide à domicile, dentiste, infirmier libéral, masseur-kinésithérapeute, médecin libéral, pharmacien et sage-femme ;
- Sphère 3 - métiers en contact fréquent avec principalement des clients ou des collègues : agent de nettoyage, ambulancier, boucher, boulanger, buraliste, caissier et vendeur dans des commerces essentiels, charcutier, chauffeur de taxi, conducteur de transport public, éboueur, employé dans l'agroalimentaire, ouvrier de l'industrie essentielle (dont agroalimentaire), personnel funéraire, pompier, surveillant de prison, technicien dans des secteurs essentiels et vétérinaire ;
- Sphère 4 - métiers en contact occasionnel avec principalement des clients ou des collègues : cuisinier de collectivité, exploitant de station-service, facteur, force de l'ordre, livreur et routier.

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent.

La **France de province** recouvre l'ensemble des régions métropolitaines moins la région Île-de-France.

rapport à la région dans son ensemble, et leur part de femmes exposées au risque sanitaire dans l'exercice de leur profession est inférieure à la moyenne régionale.

... quelle que soit la spécialisation territoriale de l'emploi

Même si les femmes sont moins présentes dans les zones plus industrielles ou agricoles, elles restent plus nombreuses dans l'emploi exposé pour l'ensemble des zones d'emploi : de 54 % dans la ZE de La Ferté-Bernard à 67 % dans celle de Redon.

À l'échelle des zones d'emploi, les spécialisations territoriales de l'activité ont eu un impact sur l'exposition des actifs à la Covid-19 pendant l'exercice de leur fonction.

Dans les zones d'emploi où l'agroalimentaire est très présent, la part des travailleurs-clés est supérieure à la moyenne régionale. C'est le cas dans les ZE de Mayenne (26 %), Sablé-sur-Sarthe (26 %), La Ferté-Bernard (25 %), Fontenay-le-Comte (25 %) ou encore Alençon (25 %). Ces territoires représentent 10 % de l'emploi régional total, mais 12 % de l'emploi exposé. Les autres zones d'emploi restent proches de la moyenne régionale.

La ZE de Nantes se distingue par le plus faible taux d'emplois exposés au risque sanitaire (17 %) rapporté à son emploi total. À l'instar des autres métropoles françaises, sa structure d'emplois est plus orientée vers les services, davantage télétravaillables. Ainsi, la ZE de Nantes regroupe 69 150 travailleurs-clés.

Agroalimentaire et métiers de la route : plus présents et plus féminisés dans la région

Alors qu'ils sont plus présents, les métiers-clés de l'agroalimentaire et de la route sont également plus féminisés qu'en **France de province** : 31 % de femmes dans les Pays de la Loire, contre 28 %.

Les ouvriers et les employés de l'agroalimentaire et les métiers de la route, qui appartiennent aux sphères 3 et 4, sont surreprésentés dans dix zones d'emploi, en lien notamment avec une sous-représentation des métiers de la santé en milieu hospitalier (sphère 1) : ZE de Sablé-sur-Sarthe, Les Herbiers-Montaigu, La Ferté-Bernard, Mayenne, Château-Gontier, Segré-en-Anjou Bleu, Cholet, Fontenay-le-Comte, Ancenis et La Flèche. Ainsi, pour ces dix zones d'emploi, les sphères 3 et 4 représentent 61 % en moyenne des métiers-clés (54 % dans la région) et les sphères 1 et 2 (métiers de la santé) 39 % des métiers-clés (46 % dans la région). ●

Isabelle Delhomme, Xavier Pétillon (Insee)

► Pour en savoir plus

- Delhomme I. et al., « [Premier confinement et égalité femmes-hommes – Une articulation des temps de vie plus difficile pour les femmes](#) », *Insee Analyses Pays de la Loire* n° 103, mars 2022.
- Telle-Lamberton M., Bouscaren N., « [Quels « travailleurs-clés » lors de la première vague de Covid-19 ?](#) », *Focus Santé en Île-de-France*, Observatoire régional de santé Île-de-France, décembre 2020.
- Fontaine M., Vahé M., « [L'économie des nouvelles zones d'emploi ligériennes : une forte orientation industrielle](#) », *Insee Analyses Pays de la Loire* n° 83, septembre 2020.

